

# donner c'est quoi ?



[www.denierchti.fr](http://www.denierchti.fr)



## Où va mon don au Denier ?

Savez-vous que l'Eglise ne reçoit aucune subvention de l'Etat ou du Vatican pour assurer son fonctionnement ?

Le Denier de l'Eglise est la **principale ressource** du diocèse d'Arras. Son but est de faire face aux « frais de personnel » de l'Eglise catholique dans le Pas-de-Calais : vie matérielle des prêtres en activité, frais de résidence en long séjour des prêtres âgés, salaires et charges sociales des employés laïcs (animateurs laïcs en pastorale, administratifs), frais de formation des séminaristes...

Le Denier de l'Eglise est aujourd'hui **insuffisant pour couvrir ces besoins**. Tous les catholiques, pratiquants réguliers ou occasionnels, sont appelés à participer.

### De quoi vivent les prêtres et les salariés de notre diocèse ?

Faux	Vrai	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	De financements publics
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des subventions du Vatican
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des quêtes du dimanche
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	De notre don au Denier

**En tant que donateur habituel au Denier, vous avez peut-être déjà reçu un courrier personnel.**

Ne tenez donc pas compte du présent appel mais aidez-nous à diffuser ce tract à l'un de vos proches qui ne connaît pas encore le caractère vital de la collecte du Denier !



**Association Diocésaine d'Arras**

103 rue d'Amiens • BP 1016 • 62008 Arras Cedex

Tél. : 03 21 21 40 85

Site : [www.arras.catholique.fr](http://www.arras.catholique.fr)

# donner c'est...



## espérer

Eveil à la foi, aumôneries, célébrations, rassemblements... les catholiques sont nombreux à témoigner de leur Foi à travers leurs prières et leurs engagements. **L'Eglise porte cette espérance depuis plus de 2 000 ans**, notamment grâce à l'action des prêtres et des laïcs engagés au service de la mission.

## s'enrichir

Accompagner les personnes en difficulté, être à l'écoute des plus fragiles, accueillir chacun, soutenir les personnes qui connaissent le deuil... **Le service est au cœur de la mission de l'Eglise** avec notamment la pastorale de la santé et les mouvements d'apostolat, des projets de solidarité portés par nos paroisses, la disponibilité de l'ensemble des prêtres pour écouter et accompagner ceux qui en font la demande.

## accueillir

Mariages, baptêmes, confirmations, ordinations... Tout au long de l'année, des personnes se préparent à ces sacrements et s'engagent ainsi dans la vie sous le signe de Dieu. **Des prêtres et laïcs sont disponibles pour accueillir** ceux qui le souhaitent dans leur cheminement spirituel.

...et donner, c'est **faire vivre notre Eglise !**

Monseigneur

Jean-Paul JAEGER

Evêque d'Arras, Boulogne

et Saint-Omer



## Chers amis,

En mourant sur la croix, le Christ a donné sa vie pour l'humanité. A sa suite, nous sommes invités à donner : donner de notre temps et de nos talents, donner aux autres et donner de nous-mêmes pour faire vivre la grande communauté des chrétiens.

Donner aussi notre contribution financière pour permettre à l'Eglise de remplir ses missions : annoncer et célébrer la Bonne Nouvelle, accueillir tous ceux qui frappent à sa porte, servir tous les hommes, en particulier les plus fragiles.

Chaque année, nous sommes donc appelés à renouveler notre don au Denier. Il est de notre responsabilité d'assurer un traitement juste à tous ceux qui servent l'Eglise.

Je connais les difficultés que beaucoup de familles traversent actuellement. Alors, je vous le redis : tout don, même modeste, nous est précieux. Plus qu'un soutien financier, votre don est un véritable acte de foi et marque votre attachement à la famille des catholiques.

Soyez remerciés pour votre engagement aux côtés des prêtres et des laïcs salariés de notre diocèse.

Je vous prie de croire, chers amis, en ma prière pour vous et vos proches.

## En 2013, je donne pour faire vivre notre Eglise !

### Combien donner ?

A titre indicatif, la contribution moyenne dans le diocèse d'Arras est de 100 €. Mais tout don, quel que soit son montant, est important.

### Oui, je donne au Denier

la somme de ..... €

par chèque (à l'ordre de l'Association Diocésaine d'Arras)

en espèces

### Je choisis le prélèvement automatique

(et je remplis le verso de ce bulletin)



Je peux aussi faire un don en ligne sur : [www.denierchti.fr](http://www.denierchti.fr)

### Déduction fiscale avantageuse

Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts égale à 66 % de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Vous recevrez à cet effet un reçu fiscal.

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Paroisse de .....

Téléphone .....

E-mail (facultatif) .....

Conformément à la loi du 6.01.78 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous conservez un droit d'accès et de rectification sur notre fichier. Le diocèse s'engage à ne pas céder, à des fins commerciales, toute information vous concernant.

## Les grands avantages du prélèvement automatique

- Le prélèvement permet de mieux répartir votre soutien. Il est plus aisé, par exemple, de donner 15 € par mois que de faire un chèque de 180 €.
- Il favorise une meilleure gestion de votre trésorerie et de celle du diocèse.
- Il peut être interrompu à tout moment sur simple demande de votre part à l'Association Diocésaine d'Arras par courrier.

### Très important

N'oubliez pas de joindre à cet imprimé un Relevé d'Identité Bancaire

N° national d'émetteur  
**130 508**

### Autorisation de prélèvement

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant des avis de prélèvement établis à mon nom qui seront présentés par l'Association Diocésaine d'Arras.

Nom, prénom, adresse du débiteur

.....  
.....  
.....

Compte à débiter

Etablis.      Guichet      N° de Compte      Clé RIB

.....

Désignation de l'organisme encaisseur

Association Diocésaine d'Arras  
103 rue d'Amiens • BP 1016 • 62008 Arras Cedex

Nom et adresse de l'établissement du compte à débiter

.....  
.....  
.....

Je vous autorise à prélever sur mon compte

la somme de ..... euros     chaque mois     chaque trimestre

Fait à : ..... le ..... 2013

Signature :